

La morphologie du système verbal du français à l'épreuve du fonctionnalisme d'André Martinet et de la théorie néo-khalilienne de Abderrahman Hadj-Salah. De quelques réflexions sur une application comparée en didactique du français.

Résumé :

Dans l'apprentissage de la langue française, l'une des difficultés majeures est son système verbal. Au niveau formel de la langue, l'apprenant a affaire à une structure verbale riche en variations morphologiques, mais de là complexe, et au niveau sémantique - hormis le cas du « passé simple » qui a exclusivement une valeur de temps accompli - à une polysémie de chacune des valeurs de temps du système qui alterne, selon le contexte avec la modalité verbale de « l'aspect » en opposition totale avec elles. Nous n'aborderons, ici que la structure formelle du système verbal du français en notant bien que si l'écolier français, quand il apprend à manipuler la morphologie verbale de sa langue, rencontre des difficultés inhérentes au système, l'écolier algérien devra faire face, en plus, à l'interaction, dans sa conscience linguistique avec des spécificités qui déterminent le sien. Et là encore, sciemment, pour ne pas compliquer cette analyse, nous n'entrerons pas dans la complexité sociolinguistique qui le détermine. Dans un premier temps, nous présenterons le système verbal du français tel qu'il apparaît dans la Grammaire fonctionnelle du français d'André Martinet, et dans un second temps, nous le mettrons à l'épreuve de la théorie néo-khalilienne de Abderahmane Hadj-Salah. C'est à l'issue de ces deux points de vue sur cette page de la grammaire française que nous mènerons une réflexion. Linguistique : elle nous permet de comparer deux traditions de pensées sur un même objet, ici, le Français. Didactique : on est, de ce fait, à même de créer et de construire des opérations d'apprentissage, certainement plus adéquates.

Abstract:

One of the major difficulties inherent to the learning of the French language resides in its verbal system. At the formal level, the learner faces a verbal structure both rich in morphological variations and complex, and at the semantic level – except for the « simple past » which has a value of completed time – various meanings for each of the time values of the system which alternates, according to the context, with the

verbal modality of «aspect» in total opposition to them. We shall deal only with the formal structure of the French verbal system, pointing out that when the French pupil handles the verbal morphology of his language, and meets difficulties, which are inherent to the system, the Algerian pupil will have to face, in addition, the interaction within his linguistic conscience with specificities, which characterize his language. Here again, we shall not complicate the picture by considering the sociolinguistic aspect which determines it. In a first stage, the French verbal system will be introduced, as it appears in André Martinet's *Grammaire Fonctionnelle du Français*, and in a second stage, will be put to the test of Abderrahmane Hadj-Salah's neo-khalilian theory. Our reflexion will thus stem from these two points of view on this particular aspect of French grammar. Linguistic: it allows us to compare two traditions of thought about the same object: French. Didactic: hence, we can create and construct learning processes, which will certainly prove to be more adequate.

« Quant au motif qui m'a poussé, il était fort simple. Aux yeux de certains, j'espère qu'il pourrait par lui-même suffire. C'est la curiosité,- la seule espèce de curiosité, en tous cas, qui vaille la peine d'être pratiquée avec un peu d'obstination : non pas celle qui cherche à s'assimiler ce qu'il convient de connaître, mais celle qui permet de se déprendre de soi-même. Que vaudrait l'acharnement du savoir s'il ne devait assurer que l'acquisition des connaissances, et non pas, d'une certaine façon et autant que faire soit peut, l'égarement de celui qui connaît ? Il y a des moments dans la vie où la question de savoir si on peut penser autrement qu'on ne pense et percevoir autrement qu'on ne voit est indispensable pour continuer à regarder ou à réfléchir. »

Michel FOUCAULT

Certains enseignants de linguistique oublient trop souvent de dire à leurs étudiants — hormis son enseignement — l'usage que l'on peut bien faire de cette science. Ils commencent généralement leurs cours par un historique ou par une présentation générale des théories modernes de la linguistique avant de s'engouffrer dans l'abstraction de leurs concepts. Et cela sans se préoccuper outre mesure de leur faisabilité dans la réalité pratique. D'où un enseignement de la linguistique pour la linguistique et pédagogiquement un échec puisqu'à cette issue, la majorité des étudiants est incapable, sur le terrain, d'investir ses connaissances et de saisir

scientifiquement parlant, dans le concret de la complexité des phénomènes linguistiques, la valeur relative de telle ou telle théorie pour l'appréhender.

Aussi, dans ce discours que nous allons faire, entendrez-vous deux voix. Celle du linguiste soucieux de l'adéquation de la théorie aux phénomènes qu'il tente de décrire et d'expliquer et celle du didacticien qui de là construit des opérations d'apprentissage spécifiques.

Dans l'apprentissage de la langue française par exemple, l'une des difficultés majeures est son système verbal. Au niveau formel de la langue, l'apprenant a à faire à une structure verbale riche en variations morphologiques mais de là complexe, et, au niveau sémantique — hormis le cas du passé simple qui a exclusivement une valeur de temps accompli — à une polysémie de chacune des valeurs de temps du système qui alterne, selon le contexte, avec la modalité verbale de l'« aspect » en opposition totale avec elles.

Nous n'aborderons, ici, que la structure formelle du système verbal du français en notant bien que si l'écolier français, quand il apprend à manipuler la morphologie verbale de sa langue, rencontre des difficultés inhérentes au système, l'écolier algérien devra faire face, en plus, dans sa conscience linguistique, à l'interaction avec des spécificités qui déterminent le sien. Et là encore, sciemment, pour ne pas compliquer cette analyse, nous n'entrerons pas dans la complexité sociolinguistique qui le détermine.

Nous présenterons le système verbal du français tel qu'il apparaît dans *La grammaire fonctionnelle du français* d'André Martinet et ensuite tel que le conçoit *la théorie néo-khalilienne* de Abderrahman Hadj-Salah. Nous concluons cette investigation sur les opérations d'apprentissage à mener à partir de ces deux nouvelles visions de cette page de la grammaire française.

Dans sa *Grammaire fonctionnelle du français*, André Martinet consacre au monème verbal deux chapitres qu'il inscrit l'un et l'autre dans la seconde partie de son ouvrage intitulée « Inventaire », de toute évidence celui des unités de la langue française.

Le chapitre xvii décrit les variations de forme du monème verbal et celui qui le suit examine les modalités verbales. Autrement dit, « les variations de forme du monème verbal là où il apparaît seul, ou simplement accompagné de déterminations de personne [et] les formes prises par ces modalités et les modifications que la présence de ces modalités peut entraîner quant à la forme du monème verbal lui-même » (Martinet, 1979, p. 86). D'où une description morphologique du monème verbal

qui rend compte, en même temps, des variations de son « radical » et des « flexions » qui l'actualisent.

Une lecture attentive de ces deux textes a donné lieu à une interprétation que nous formalisons ci-dessous comme suit :

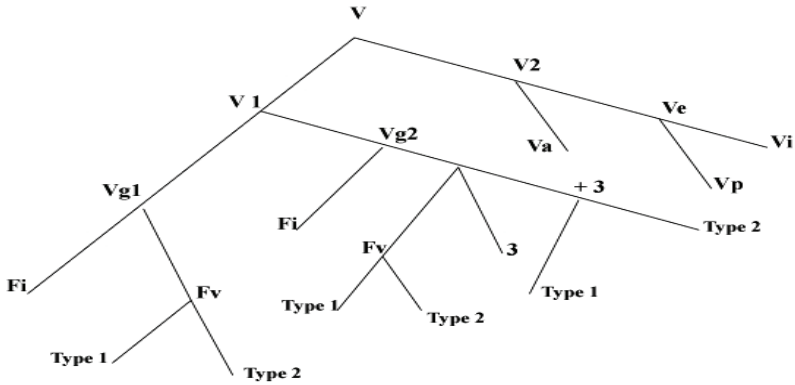


Figure1 : Morphologie du système verbal du français dans la grammaire fonctionnelle d'A. Martinet

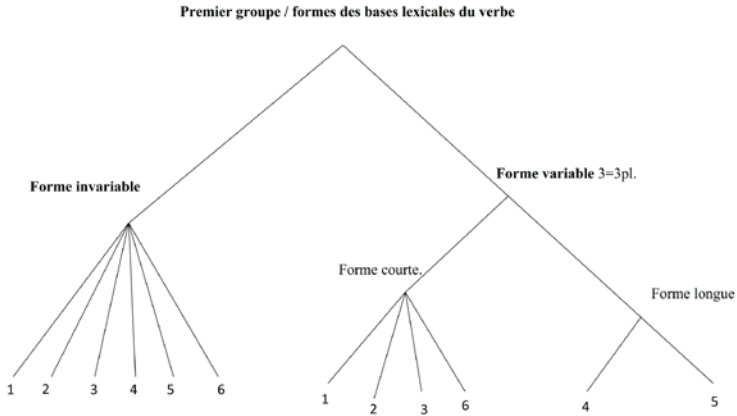
Elle nous révèle que la morphologie du monème verbal est une *structure logique*. Elle a sa logique propre et constitue dans le système de la langue française un sous-système, celui du monème verbal.

C'est ainsi que l'ensemble **V** formé par les verbes du français se scinde dans son emploi en verbes « sans auxiliaire » **V1** et en verbes « avec auxiliaire » **V2** qui correspondent respectivement aux « temps simples » et aux « temps composés » de la grammaire traditionnelle. Si à cette première classe de verbes s'emboîtent celles des verbes du premier et du deuxième groupe **Vg1** et **Vg2**, à la seconde on note la fréquence de l'usage de l'auxiliaire « avoir » **Va1** sur celui de « être » **Va2** qui se justifie avec les verbes « pronominaux » ou ceux employés comme « intransitifs ».

D'un autre côté, si les verbes du premier et deuxième groupe ont en commun le fait que leurs radicaux respectifs sont de formes invariables et variables, c'est dans le nombre de formes de leurs emplois et dans leurs distributions qu'ils se différencient. Deux ou plusieurs formes pour les verbes en « er » et deux, trois et plus de trois formes pour les verbes en « ir », « oir » et « re ».

Les représentations suivantes nous montrent :

— *la structure des formes des bases lexicales des verbes du premier groupe* composée de verbes de type « chanter », « danser », « penser », « mener » etc. de forme invariable dans tous leurs emplois et de type « lever », « semer », « appeler » etc. ou « nettoyer », « payer », « appuyer » etc. de forme variable, leur forme d'emploi en 1, 2, 3 et 6 étant différente de celle en 4 et 5.



1- **Forme invariable** : verbes du type « chanter », « danser », « penser », « mener » etc....

2- **Forme variable** :

a- Verbes du type /e/ /a/ : « lever », « semer », « appeler »

b- Verbes du type /j/ /o/ : « nettoyer », « payer », « appuyer »

— *La structure des formes des bases lexicales des verbes du deuxième groupe* composée de verbes de type « cueillir », « tressaillir », « conclure » etc. de forme invariable dans tous leurs emplois et de type « croire », « voir » etc. d'une part et de type « résoudre », « joindre », « haïr », « finir », « cuire », « écrire » etc. d'autre part, de forme variable, les formes d'emploi de ces derniers étant respectivement différente, en 1, 2, 3 et 6 de celle en 4 et 5 et en 1, 2, 3 de celle de 4, 5, 6. Enfin, les verbes tels que « boire », « prendre », « vouloir » etc. ou tels que « être », « avoir », « aller » et « faire » ont respectivement des formes d'emploi qui varient selon les distributions 1, 2, 3/4, 5/6 d'une part et 1/2/3/4/5/6 d'autre part.

Deuxième groupe / formes des bases lexicales du verbe

1- Forme invariable : verbes tels que « cueillir », « conclure »

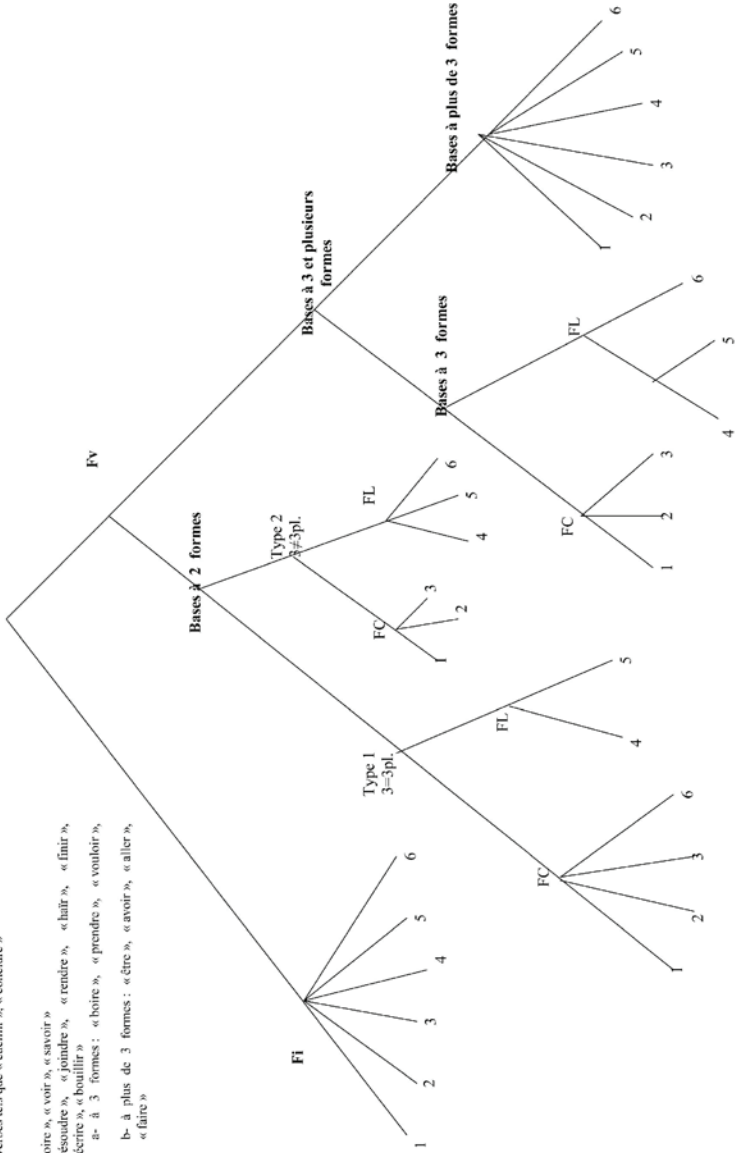
2- Forme variable :

a- à 2 formes :

- type 1 : « croire », « voir », « savoir »
- type 2 : « résoudre », « joindre », « rendre », « haïr », « finir », « cuire », « écrire », « bouillir »

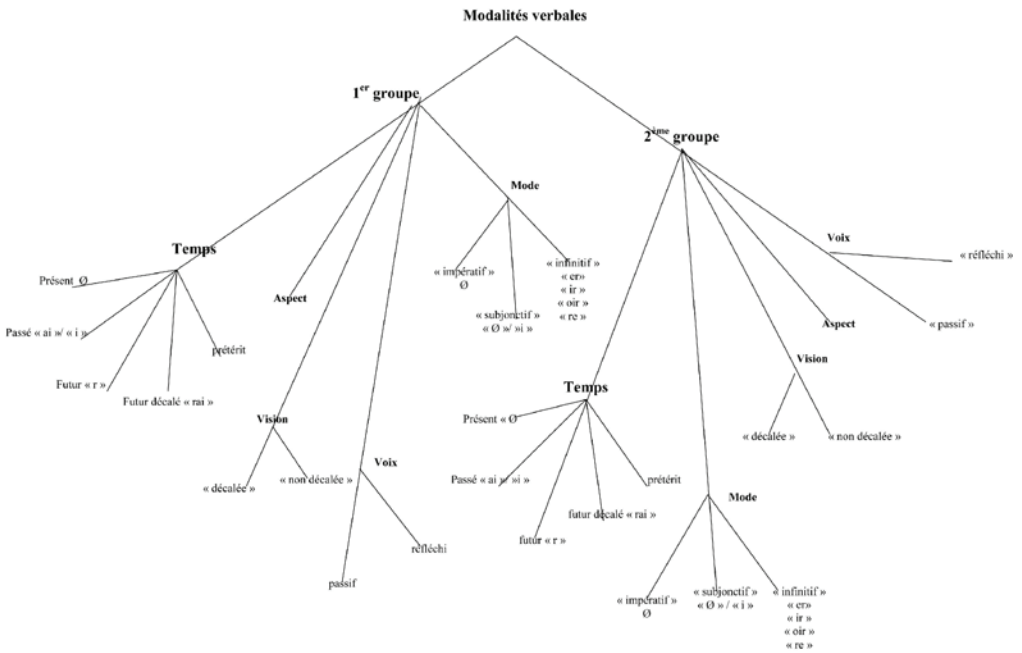
b- à plus de 3 formes :

- R- à 3 formes : « boire », « prendre », « vouloir », « pouvoir »
- b- à plus de 3 formes : « être », « avoir », « aller », « faire »



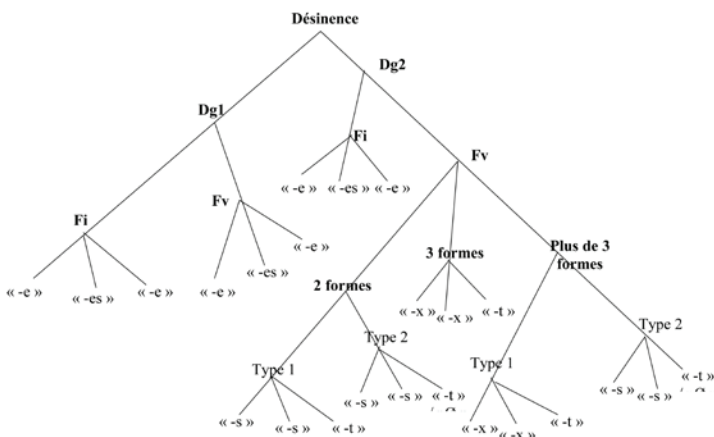
Si chacun de ces groupes de verbes peut prendre toutes les marques des modalités *temps*, (« Ø » pour le présent, « ai/i » pour le passé¹, « r » pour le futur, « rai » pour le futur décalé), *mode* (« Ø/i » pour le subjonctif, « Ø » pour l'impératif), *aspect* (auxiliaire « avoir » ou « être » aux temps « Ø », « ai/i », « r » ou « rai » plus participe parfait simple à la forme « é », « i » ou « u »), *vision* (non décalée/décalée) et *voix* (passif/réfléchi), les verbes du premier et du deuxième groupe se différencient exclusivement dans leurs marques personnelles 1, 2 et 3.

Marques des modalités verbales des verbes du premier et du deuxième groupe



¹ L'imparfait de l'indicatif de la grammaire traditionnelle.

Marques des pronoms personnels (ou désinences) des verbes des premier et deuxième groupes /présent



On l’aura compris, ces représentations que nous venons de tenter sont une interprétation de ces deux textes d’André Martinet en langage et/ou en termes de *logique des classes et des ensembles*². Celle-ci va nous permettre de saisir la dynamique de la *structure du monème verbal* du Français et de là induire les opérations de didactique à engager.

On peut ainsi mieux observer :

- *l’ensemble V* des verbes du Français en lequel :
 - **V1** est *symétrique*³ à **V2** : « verbes *sans* auxiliaires/verbes *avec* auxiliaires »,
 - de même dans les *sous-ensembles V1* et **V2**, **Vg1** à **Vg2** : « verbes du premier groupe/ verbes du second groupe » et **Va1** à **Va2** : « verbes avec l’auxiliaire “avoir”/verbes avec l’auxiliaire “être” » et enfin, **Fv** à **Fi** (forme variable/invariable) en **Vg1** et **Vg2**.

² Rappelons pour cela les définitions des concepts mathématiques :

— d’ensemble : pour Bourbaki (*Eléments de mathématiques*, Paris, Hermann, 1939, p. 2) « un ensemble est formé d’éléments susceptibles de posséder certaines propriétés et d’avoir entre eux ou avec d’autres ensembles certaines relations ».

— de classe : « les parties disjointes d’une partition sont appelées *classes* de la partition » (Barbut, *Mathématiques des sciences humaines. I-Combinatoire et Algèbre*, Éd. PUF, coll. Sup, 1971, p. 162.) Dans le cas qui nous occupe, cela signifie par exemple que les trois ensembles **V**, **M** et **D** qui structurent le système verbal du Français sont formés d’éléments :

— que l’on peut respectivement répartir en classes disjointes (=chaque élément de ces ensembles appartient à une classe et à une seule) **Vg1** et **Vg2** à **V1**, les éléments de la classe des *temps* à **M** et **Dg1** et **Dg2** à **D** exclusivement,

— que l’on peut mettre en relation : **Dg1** et **Dg2** par rapport à leurs **Fv** et **Fi** respectives par exemple.

³ V1 et V2 sont constitués de mêmes éléments mais définis différemment.

— *l'ensemble M* des modalités verbales du Français est composé de cinq classes (« temps », « aspect », « voix », « vision » et « mode ») dont quatre, celles du « temps », de la « voix », de la « vision » et du « mode » sont respectivement réparties en cinq, deux, deux et trois éléments marquant les « présent », « infinitif », « futur », « futur décalé » et « prétérit » d'une part, « le passif », « le réfléchi », « le décalé », « le non décalé » pour ce qui est de la « voix » et de la « vision » et « l'indicatif », « l'impératif » et « le subjonctif » pour le « mode ».

— *l'ensemble D* des désinences du monème verbal du Français :

- **Dg1** sont symétriques à **Dg2** : « -e », « -es », « -e » / (« -s », « -s », « -t » et/ou \emptyset , « -x », « -x », « -t ») ;

- les **Dg1** des **Fv** et **Fi** sont en relation d'« inclusion » : les désinences « -e », « -es », « -e » du « présent » sont les mêmes en **Fv** et **Fi** ;

- les **Dg2** des **Fi** sont en relation d'« intersection » avec les **Dg1** des **Fi** et **Fv** : « -e », « -es », « -e » en les formes variable et invariable du premier groupe mais seulement en forme invariable du deuxième groupe.

- les **Dg2** de **Fi** et de **Fv** sont symétriques : « -e », « -es », « e » / (« -s », « -s », « -t » et/ou \emptyset , « -x », « -x », « -t »)

- **Dg2** de **Fv** est complexe dans la mesure où les désinences « -s, -s, -t » et « -x, -x, -t et/ou \emptyset » ont en 2, 3 ou plus de 3 formes de **Fv**, chaque fois, une distribution différente. Une analyse plus approfondie nous permet d'ajouter qu'en :

- **Fv2** les désinences des types 1 et 2 sont symétriques quand « -s », « -s », « -t » s'oppose à « -s », « -s », « \emptyset » mais en relation d'« inclusion » quand elles sont les mêmes dans les deux classes,

- **Fv+3** les désinences des types 1 et 2 sont symétriques :

« -x », « -x », « -t » / « -s », « -s », « -t » ou « \emptyset »,

- **Fv3** ne connaît que les désinences « -x », « -x », « -t ».

Linguistique arabe et linguistique générale. Essai de méthodologie et d'épistémologie du 'ilm al-'arabiyya, de Abderrahman Hadj-Salah est une archéologie du savoir de la linguistique arabe ancienne dans le sens foucaultien du terme.

Deux ouvrages *phares* : *Kitāb al-'Ayn* d'al-Halil (mort en 175H./787J.-C.) et le *Kitāb* de Sibawayh (mort vers 180H./792J.-C.) fondent le '*ilm al-'arabiyya* (linguistique arabe) et témoignent d'« une époque où la grammaire «rationnelle» brillera de son plus vif éclat [...], d'une période tout entière faite de création, de son apogée, enfin atteinte par la codification systématique des résultats auxquels étaient parvenus [les Arabes] » dans ce besoin qu'ils « ont ressenti de codifier, décrire et expliquer les mécanismes de leur langue dès la fin du premier siècle de l'Hégire » (Hadj-Salah, 1979, p. 27).

En linguiste du xx^e siècle, A. Hadj-Salah suivra pas à pas dans pas moins de deux cents ouvrages de cette épopée, celle de l'évolution épistémologique du '*ilm al-'arabiyya* afin de « reconstituer autant que faire se peut, le système qui intègre les multiples composantes de cette théorie et qu' [il suppose] être celui que visaient les grammairiens arabes des premières générations » (1979, p. 19).

La théorie néo-khalilienne implique justement cet effort d'« élaboration d'un métalangage qui sera celui de sa propre métathéorie et qui doit comprendre non seulement les termes déjà contenus dans la théorie mais aussi des termes spécifiques ainsi que des symboles appropriés.[...] De comparer (mais non à assimiler et à confondre) les notions fondamentales contenues dans cette théorie aux concepts de la logique — ancienne et moderne — ainsi qu'aux grands concepts de la linguistique contemporaine, et à faire état de son point de vue sur la valeur heuristique de chaque concept » (Hadj-Salah, 1979, p. 17).

Nous verrons justement, comment, « revisitée » par un linguiste arabe des temps modernes, cette théorie des anciens grammairiens arabes décrit la morphologie du système verbal du français ou réécrit cette page de la grammaire française.

Dans leur identification des unités de la langue, les anciens grammairiens arabes créent les notions d'*infiṣāl* et d'*ibtidā'* et celui de *tamakkun-taṣarruf* comme « critères [respectifs] de délimitation et de variabilité incrémentielle et disjonctionnelle » (Hadj-Salah, 1979, p. 657).

De ce point de vue de l'analyse des séquences , « je nettoie », « nous nettoions », « je crois », « nous croyons », « je finis », « nous finissons »,

« tu bois », « nous buvons » et « tu veux », « nous voulons » etc. sont respectivement définies comme des « lexies » parce qu'elles sont susceptibles d'*infiṣāl* et d'*ibtidā'* ou « isolabilité » et parce qu'« aucune partie qui les compose n'est actualisable dans la même suite ». D'un autre côté, « ces séquences possèdent un certain « *tamakkun-taṣarruf* » puisqu'elles contiennent des éléments qui varient par alternance exclusive (Hadj-Salah, 1979, p. 691).

On peut, en effet, observer que dans « je nettoie-e » / « nous nettoiy-ons », « je croi-s » / « nous croy-ons », « je fini-s / nous finiss-ons », « je boi-s » / « nous buv-ons » ou « je veu-x » / « nous voul-ons » ainsi segmentés, les éléments « -e » / « -ons », « -s » / « -ons » et « -x » / « -ons » varient par *alternance exclusive* parce qu'ils fonctionnent comme déterminations personnelles tandis que pour ceux qui restent dans chacune de ces séquences, du fait même de leur inséparabilité, de leur dépendance structurelle (pronom sujet+verbe), leur variation est disjonctionnelle. « nettoie- » / « nettoiy- », « croi- » / « croy- », « fini- » / « finiss- », « boi- » / « buv- » et « veu- » / « vou- » changent respectivement de forme par « *fusion* dans un moule et non pas par un simple alignement de segments signifiants » (Hadj-Salah, 1979, p. 692).

Les grammairiens arabes font donc la différence entre une variation interne au noyau de chacune de ces lexies verbales — celle de la structure pronom sujet-verbe — et une variation intra-lexicale, celle apportée par les ajouts déterminant le monème verbal.

Cet ensemble pronom sujet-verbe qui est « susceptible de recevoir, à sa droite et à sa gauche, [ces] ajouts (...) détachables par suppression » (Hadj-Salah, 1979, p. 692) constitue un *schème générateur*, ici, celui du présent des verbes du premier et du deuxième groupe.

fonction du premier et du deuxième groupe ainsi que de leurs caractères variable ou invariable.

La position 1 à droite indique la position de la marque de la modalité de « temps ».

La position 2 à droite indique la position de la marque de la modalité de l'« aspect ».

La position 3 à droite indique la position de la marque de la modalité de « mode ».

La position 4 à droite est la position où apparaissent les marques des déterminants personnels.

Au terme de cette présentation, qui met côte à côte deux visions différentes de cette page de la grammaire française, on peut, enfin, induire des opérations d'apprentissage qui tiennent compte, en même temps des postulats de la théorie fonctionnaliste d'André Martinet et de ceux de la théorie néo-khalilienne de Abderrahman Hadj-Salah.

De ces représentations du monème verbal du Français, de ses modalités et de ses désinences que nous venons d'exposer, on peut, en effet, induire :

1. à partir de la vision fonctionnaliste, quelques exercices d'apprentissages fondés sur trois opérations de groupement :

a) la première opération consiste à classer ou à emboîter hiérarchiquement des classes. Autrement dit à réunir des objets en classes et des classes d'objets entre elles. On peut, en effet, pour les connaître, enseigner à ranger :

— la classe des verbes en /e/ « premier groupe » et celle des verbes en /r/ « deuxième groupe ».

— dans la conjugaison du « présent » de l'indicatif des verbes du « premier groupe », la classe des verbes de « forme variable » et celle de « forme invariable ».

— dans la classe des verbes du « premier groupe » de « forme variable », celles des classes de « type1 » et de « type2 ». De la même manière, dans celle de « forme variable » des verbes du « deuxième groupe », les classes des verbes à « deux formes » — eux-mêmes scindés en classes de « type 1 » et de « type 2 » —, « trois formes » et « plus de trois formes ».

b) la seconde opération consiste à réunir des objets considérés comme équivalents comme en a mais aussi à relier les relations asymétriques qui expriment leurs différences. On peut, là aussi, enseigner à établir la différence entre :

— les verbes du « premier groupe » et ceux du « deuxième groupe » : ils sont équivalents parce qu'ils sont tous les deux des verbes mais ils sont différents dans la mesure où leurs infinitifs ont des formes différentes.

— les différentes formes de l'infinitif des verbes du « deuxième groupe » : ils sont équivalents parce qu'ils appartiennent au même groupe en /r/ mais leurs infinitifs ont à l'écrit des formes différentes.

— les formes « variable » et « invariable » de la classe des verbes du « premier groupe » et du deuxième : ils sont équivalents parce qu'ils appartiennent tous à la classe des verbes du « premier groupe » et/ou du « deuxième groupe » mais différents dans le fait où les uns restent « invariables » à toutes les « personnes » de la conjugaison là où d'autres ont une distribution variable de formes.

— les formes de « type1 » et de « type2 » des formes variables des verbes des « premier » et « deuxième » groupes : ces verbes sont équivalents parce qu'ils appartiennent à la classe des « formes variables » des « premier » et « deuxième » groupes mais ils sont différents parce que les uns appartiennent à la classe des formes de « type1 » et les autres à celle des formes de « type2 ».

c) troisième opération fondamentale : celle de la substitution, fondement de l'équivalence qui réunit les divers individus d'une même classe ou les diverses classes simples en une classe composée. On enseignera, dans la classe de « type1 » et même de « type2 » que :

— les éléments respectifs de cette classe sont équivalents en 1, 2, 3, 6 et en 4, 6. Autrement dit que l'on peut substituer 1, 2, 3 et 6 l'un à l'autre et de même pour 4 et 5.

— ibidem pour les verbes du deuxième groupe à deux formes, où ils se scindent en « types1 et 2 », et à trois formes où il n'y a que 1, 2 et 3 et 4 et 5 qui soient respectivement équivalents. La forme 6 faisant l'exception.

— les éléments des verbes à plus de trois formes sont l'exception.

2. À partir de la vision néo-khalilienne de A. Hadj-Salah, induire des opérations de construction. Ces opérations consisteraient à décomposer l'objet considéré et à le recomposer.

À reconnaître dans la morphologie du verbe conjugué :

— les variations internes au noyau (= les variations de l'unité centrale composée de l'unité sujet-verbe) par construction ;

— des variations intra-lexicales obtenues par concaténation.

À « considérer ensemble et sans les isoler toutes les colonnes où se situent les rapports paradigmatiques dans l'ordre syntagmatique qui les caractérise à un niveau donné, dans un mouvement qui dynamise les deux axes par le passage gradué et croissant de la séquence minimale à ses dérivés qui en constituent les isotopes et inversement » (Hadj-Salah, 1979, p. 692). Ce qui revient à dire :

- enseigner à reconnaître à partir du critère d'« isolabilité » la dépendance structurelle sujet-verbe ou à décomposer cet objet ;
- enseigner à reconnaître les éléments qui sont concaténés au noyau verbal à partir du critère de « variabilité incrémentielle » ;
- enseigner, de là, le schème générateur du « présent ».

Dans un ouvrage lumineux, intitulé *La parole arabe. Une théorie de la relativité des cultures*, le penseur et philosophe tunisien Moncef Chelli se propose de « comprendre la personne arabe en la comparant à la personne occidentale » (1980, p. 11). De comprendre cette « absolue discontinuité qui existe entre les structures de conscience qui émergent dans les éléments de cultures différentes » (1980, p. 319) dont la saisie authentique ne vaut que par une confrontation qui les « apprécie en fonction les unes des autres [...] une culture et une langue ne se [laissant] pas toujours penser dans une autre culture et une autre langue il existe des limites indépassables où la tournure d'esprit de l'autre paraît absurde et impossible, ce sont précisément ces limites qui [paraissent] dignes d'intérêt car elles révèlent ce qui, dans l'esprit de chaque culture, paraît tellement aller de soi qu'on n'est même pas conscient de son existence et que l'on ne peut mettre en évidence que par l'impossibilité de l'intégrer dans l'esprit d'une autre culture » (1980, p. 12).

Ceux sont justement ces *limites à priori indépassables* de l'enseignement du système verbal du Français à l'opposé de celui de la *'Arabiyya* qui ont donné lieu à cette réflexion. À une réflexion qui grâce aux postulats de la théorie néo-khalilienne — rappelons qu'al-Khalil était mathématicien — a permis :

- de *réduire la distance* entre ces deux structures :

L'écolier arabe est dérouté devant le nombre de formes du système verbal du Français là, où dans sa langue, il ne dispose que de trois schèmes pour exprimer le *māḍī* « l'accompli », le *mudāri'* « l'inaccompli » et le *'amr* « l'impératif » et de « particules ». Le noyau central « sujet-verbe » auquel respectivement se concatènent et s'ordonnent, à gauche ou à droite en des positions un, deux et/ou trois, des particules, marques de

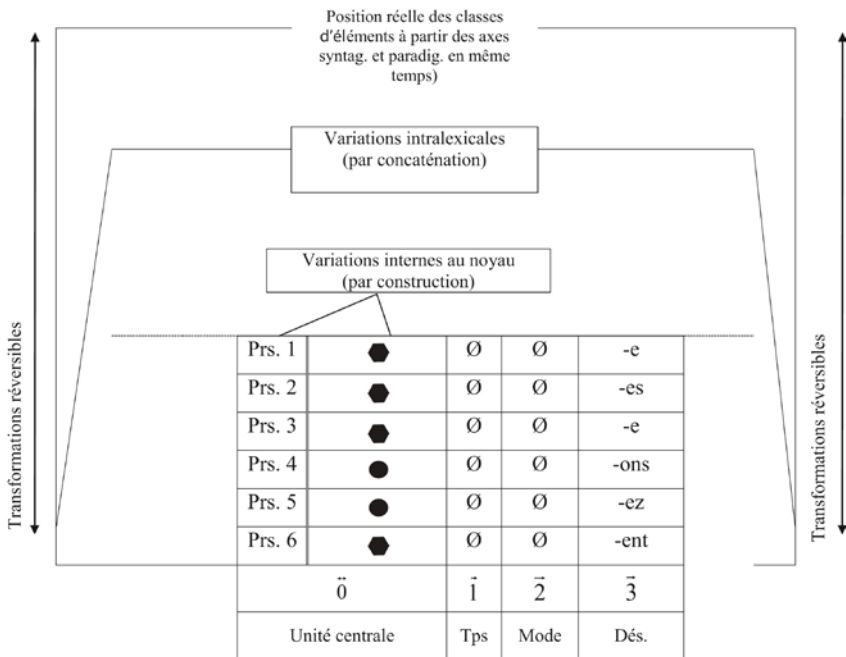
différenciations sémiques (déterminants ou non), représente la « lexie » verbale de la *Arabiyya*. Pour l'obtenir, l'écolier arabe doit faire deux opérations. Celle des choix d'une *racine* bilitère, trilitère ou quadrilitère et d'un *schème* en lequel il moule l'une ou l'autre.

La matrice générale des variations syntagmatiques du verbe au « présent » élaborée ci-dessus ainsi que son détail, développé ci-dessous, illustrent justement ce rapprochement. Sans assimiler le système verbal du Français à celui de la *Arabiyya*, l'application de la théorie néo-khalilienne que nous venons de tenter fait appel à un acte de construction/déconstruction de la lexie verbale, à une opération consistant, dans le tout qui la compose, de discerner les variations internes de son noyau de celles de ses désinences et de ses déterminants.

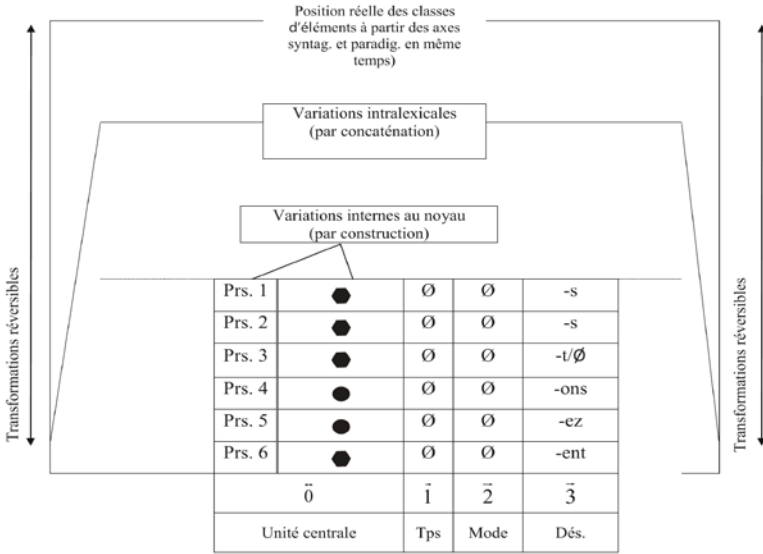
— *d'établir un schème structural du « présent » :*

Différente de celle du monème verbal conjugué du Français, fin prêt à l'emploi pour l'écolier arabe, cette vision permet d'établir, hormis celui du « passé simple », un *schème* des temps simples du Français. Dans la matrice générale que nous venons de présenter on peut, en effet, observer qu'à la marque \emptyset de la modalité « temps » du « présent » on peut substituer celles « ai »-« i » de l'« imparfait » et « r » du « futur » de l'indicatif mais aussi que les bases lexicales de ces deux paradigmes sont pour de nombreux verbes dérivées de celles du « présent ».

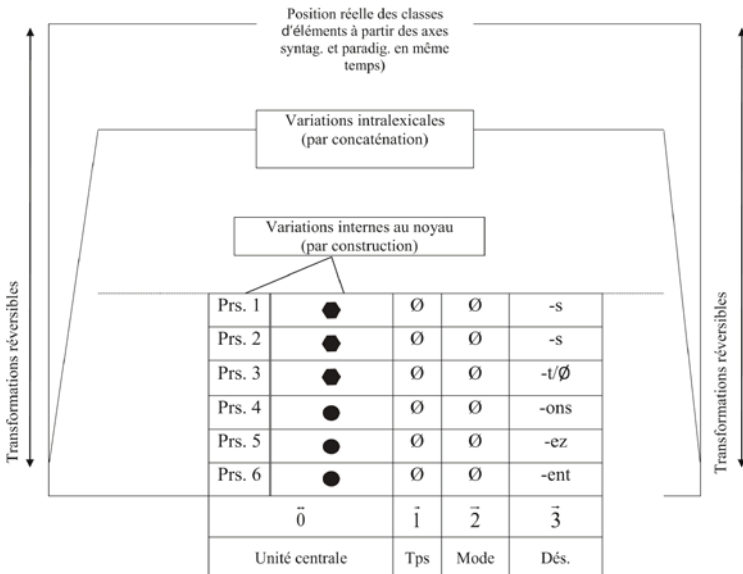
Schème du présent de l'indicatif
Verbes du premier groupe, forme variable



Schème du présent de l'indicatif
Verbes du deuxième groupe, forme variable, deux bases, type 1
3=3pl.

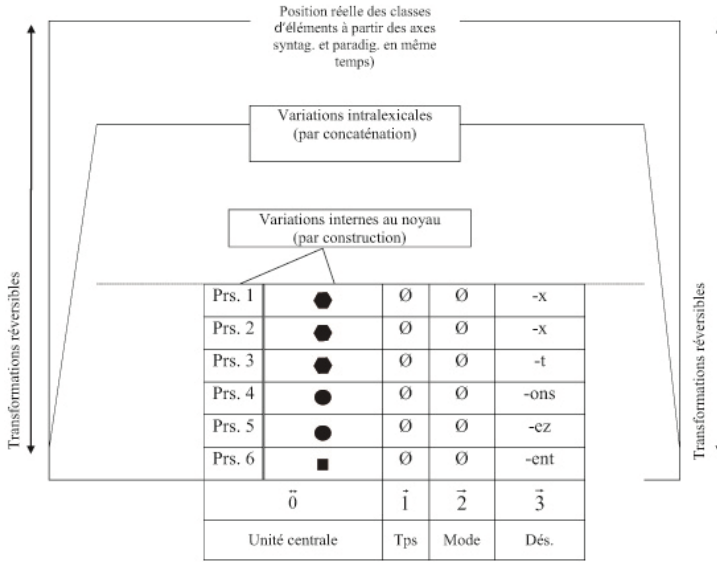


Schème du présent de l'indicatif
Verbes du deuxième groupe, forme variable, deux bases, type 2
3≠3pl.

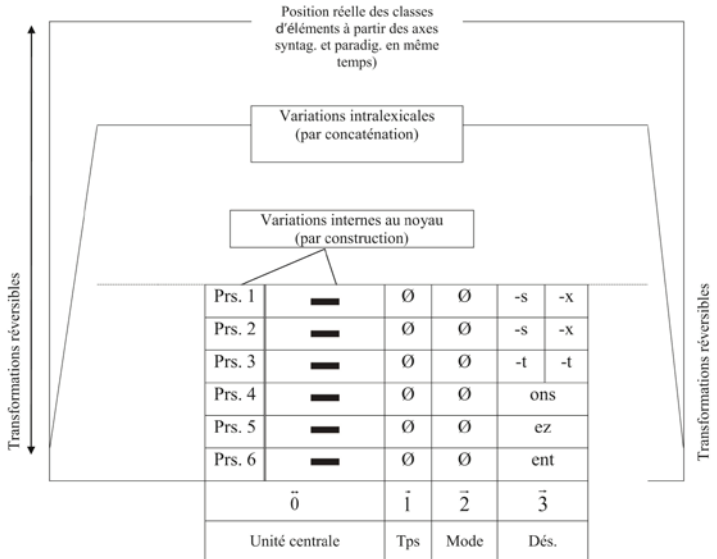


La morphologie du système verbal du français...

Schème du présent de l'indicatif Verbes du deuxième groupe, forme variable, 3bases



Schème du présent de l'indicatif Verbes du deuxième groupe, forme variable, plus de 3 bases



Cette expérience de recherche a interrogé la théorie fonctionnaliste d'André Martinet sur la notion de verbe mais aussi, dans une application de ses postulats au système verbal du Français, la théorie néo-khalilienne de Abderrahman Hadj-Salah. Elle a présenté leurs visions de la dynamique de la structure verbale du Français afin de contribuer à une approche didactique renouvelée. Une didactique de la morphologie du verbe qui ne tienne compte, quelle que soit la théorie, que des bienfaits qu'en tireraient les écoliers.

Références bibliographiques

- ADONIS, 1993, *La prière et l'épée. (Essais sur la culture arabe)*, traduit de l'arabe par Leïla KHATIB et Anne WADE MINKOWSKI, France, Éd. Mercure de France.
- BARBUT M., 1971, *Mathématiques des sciences humaines. I- Combinatoire et algèbre*, Éd. PUF, coll. Sup.
- BOLL M. et REINHART J., *Histoire de la logique*, Éd. PUF, coll. *Que-sais-je ?*, no 225.
- BOUVIER A., GEORGE M. et LE LIONNAIS F., 2001, *Dictionnaire de mathématiques*, Éd. PUF, coll. Quadrige.
- CHELLI M., 1980, *La parole arabe. Une théorie de la relativité des cultures*, Éd. Sindbad, coll. La bibliothèque arabe.
- DJEBBAR A., 2001, *Une histoire des sciences arabes. Introduction à la connaissance du patrimoine scientifique des pays d'Islam*, Entretiens avec Jean ROSMORDUC, Éd. Seuil, coll. Points-Sciences.
- DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J-B et MEVEL J-P, 2012, *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Éd. Larousse.
- FRANCOIS F., 1978, *Syntaxe et mise en mots. Analyse différentielle des comportements linguistiques des enfants, collection actions thématiques programmées en sciences humaines*, no 29, Éd. du CNRS.
- HADJ-SALAH A., 1979, *Linguistique arabe et linguistique générale. Essai de méthode et d'épistémologie du 'ilm al-'Arabiyya*, thèse de doctorat d'état, Charles PELLAT (dir.), Paris.
- JAKOBSON R., 1970, *Essais de linguistique générale*, « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe », chapitre 3, section 9, p. 176-196, Éd. de Minuit, coll. Point.
- MAROUF N., 1993, « L'Algérie pluri-culturelle : droit à la différence et différence du droit », *Naqd*, no 5.
- MARTINET A., 1979, *La grammaire fonctionnelle du Français*, Éd. Didier-Érudition.
- MERED Z., 2003, *Rachid Mimouni ou le chant pluriel de la tribu. « Colinguisme » et littérature algérienne*, Éd. ANEP.
- PIAGET J., 1972, *Essai de logique opératoire*, Paris, Éd. Dunod.
- PIAGET J., *Le structuralisme*, Éd. puf, coll. *Que-sais-je ?*, no 1311.

PIAGET J., 1996, *L'épistémologie génétique*, Éd. puf, coll. *Que sais-je ?*, no 1399.

PIAGET J. et INHELDER B., 1993, *La Psychologie de l'enfant*, Éd. puf, coll. *Que sais-je ?*, no 869.

PIAGET J., 2007, *Psychologie de l'intelligence*, Éd. A. Colin, coll. Agora.

PINCHON J. et COUTE B., 1981, *Le système verbal du Français. Description et applications pédagogiques*, Éd. Nathan, Université, Information, Formation, linguistique française.